La « Ligue de l’enseignement » luttait contre les catholiques, maintenant c’est contre…l’islamophobie !

écrit par Jules Ferry | 28 avril 2022

Ci-dessus, une photo qui fait bondir, tirée de la page Facebook d'une mairie en Ile de France : des jeunes sont formés à l'encadrement d'activités de loisirs (BAFA) par la Ligue de l'enseignement.

Comme le montre la photo, les tenues islamiques ne leur posent pas de problème.

On découvre la position de la Ligue en examinant les archives de son site : la défense de l'islam !

C'est très grave puisque la Ligue qui devrait rester neutre supervise une myriade d'activités autour de la jeunesse (sport, culture, colonies de vacances…).

Avertissement :

Tous les supports présentés dans cet exposé proviennent de l'espace public virtuel (Site de la Ligue, page Facebook d'une

mairie). En aucun cas, il ne s’agit ici de stigmatiser des personnes mais de dénoncer les dérives d’une organisation.

Stage Bafa

Vingt jeunes Moisséens participent en ce moment à la session théorique du Bafa, première étape pour obtenir ce diplôme d'animation. Ils seront en stage avec un formateur de la Ligue de l'enseignement, jusqu'au 30 avril, à l'espace Arc-en-ciel du Noyer-Perrot. Pour ce stage. Ils bénéficient d'un tarif préférentiel en tant qu'habitants de Moissy.

La Ligue prétendait au départ lutter contre les dogmes religieux, comme elle le rappelle sur son site. Plus précisément contre le catholicisme.

A quoi bon tout cela pour maintenant faire entrer l’islam par la grande porte ?

1872

PÉTITION EN FAVEUR DE L'ENSEIGNEMENT GRATUIT, OBLIGATOIRE ET LAÏQUE

DE LA

LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT

ENQUÊTE

SUR

L'OBLIGATION, LA GRATUITÉ ET LA LAÏCITÉ

DE L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE

1881

PREMIER CONGRÈS CONSTITUANT LA LIGUE FRANÇAISE DE L'ENSEIGNEMENT

En 1879, les républicains ont la majorité dans toutes les Assemblées, et le gouvernement de Jules Ferry est formé l'année suivante : l'adoption des lois scolaires laïques commence.

EN SAVOIR +

2022 : appel à voter contre marine Le Pen, pour entre-autres, défendre le « musulman » !

Ses dirigeants qui ont chassé le catholicisme de l'école à une certaine époque n'ont hélas pas été clairvoyants avec l'islam, faisant preuve d'un islamo-gauchisme décomplexé.

Dépassés par la démographie et le Grand remplacement, ils courent derrière ceux qui imposent leur dogme.

Refuser le pire, comme ils disent (à propos de Marine Le Pen), serait plutôt de lutter contre l'islamisation de la France de toute ses forces tant qu'il en est encore temps.

D'ABORD REFUSER LE PIRE

Avec plus de 11 millions de voix accordées à Marine Le Pen, Éric Zemmour et Nicolas Dupont-Aignan, l'extrême droite atteint un record jamais obtenu au cours des 10 élections présidentielles qui se sont tenues sous la cinquième République. Cette situation inédite, liée au rejet de politiques ultralibérales et autoritaires menées au mépris des attentes et des besoins d'une large majorité de la population et dans la déconsidération des corps intermédiaires et de la société civile, met aujourd'hui Marine Le Pen en position de pouvoir devenir présidente de la République française.

Face à cette réalité, on ne peut tergiverser. L'extrême-droite est un poison. Lui donner les moyens de mettre en œuvre son programme c'est accepter que demain notre pays fonctionne sur la base de la détestation de l'Autre : l'étranger, l'homosexuel, la femme, le pauvre, le musulman, la militante des Droits… C'est prendre le risque d'un blocage institutionnel dès les élections législatives. C'est faire le choix de la paralysie économique, de la régression sociale et de la passivité écologique. Enfin, c'est tourner le dos à l'Europe.

Répétons-le car ce discours ramasse-tout est une imposture :

-« *L'étranger* » en France serait le bienvenu… s'il s'assimilait, ne faisait pas partition et ne se comportait pas en parasite ou en criminel

-« *L'homosexuel* » : il est persécuté en France… dans les quartiers islamisés

-« *La femme* » : sa place est bien plus enviable en Occident que dans les pays musulmans

-« *Le pauvre* » : ce n'est certainement avec Macron I et surtout II que les Français vont s'en sortir !

-« Le musulman » : pas de problème, il fait ce qu'il veut CHEZ LUI entre ses quatre murs, pas dans l'espace public ou dans NOS affaires.

-« *La militante des droits* » : ??? Probablement une allusion au indigénistes/racisés (Traoré ?). En l'occurrence

complètement illégitime en effet !

La Ligue se prend les pieds dans le tapis avec l'islamophobie mais persiste et signe dans les actes.

Leur défense maladroite ci-dessous. Ils évitent à chaque fois de parler du fond, mettant en avant des mises en cause de leurs membres.

Prétendant au sujet de la laïcité que *« Cette vigilance s'exerce de la même façon vis-à-vis de tous les cultes »,* ils prennent bien soin de ménager l'islam en s'en prenant…au chrétiens et au Juifs !

Voici un extrait d'article de la Ligue, posté le 5 décembre 2020 sur leur site Internet, dans lequel il soutenaient Nicolas Cadène, très **tolérant face à l'islamisme** (il a conservé son poste à l'Observatoire de la laïcité…).

L'article reflète la complaisance de la Ligue, bien molle face à l'islam.

Soutiens et mises au point…
Nous avons fait face à des mises en cause inadmissibles dans certains medias en rédigeant une mise au point nécessaire : La Ligue de l'enseignement et l'islamophobie. De même, avec la Ligue des Droits de l'Homme, la Fédération Nationale de la Libre Pensée et Solidarité Laïque, nous avons manifesté notre soutien à l'Observatoire de la laïcité et à son rapporteur général, Nicolas Cadène, violemment et personnellement mis en cause. Nous l'avons fait car nous travaillons depuis longtemps en pleine confiance avec l'Observatoire pour défendre et illustrer la laïcité et que les outils, les formations, les analyses concrètes qu'il propose nous permettent de faire vivre la laïcité au quotidien.

Ces attaques sont le fait de personnes qui n'ont même pas pris

la peine de s’informer sur nos travaux. En particulier sur le travail de référence que nous avons accompli à la présidence du CNAL en 2018 sur l’application du principe de laïcité dans les établissements scolaires publics. Une enquête rigoureuse qui montre le remarquable travail effectué par les enseignants mais qui met aussi en évidence les difficultés rencontrées dans certains territoires en décrivant les atteintes à la laïcité. Cette vigilance s’exerce de la même façon vis-à-vis de tous les cultes. Lorsque l’enseignement catholique se découvre une fibre sociale pour capter les moyens de l’éducation prioritaire. Lorsque le Centre Européen du Judaïsme reçoit trois millions d’euros d’argent public et un terrain gratuit pour installer une synagogue et les services du consistoire. Lorsque nous publions une étude sur la déferlante évangélique.